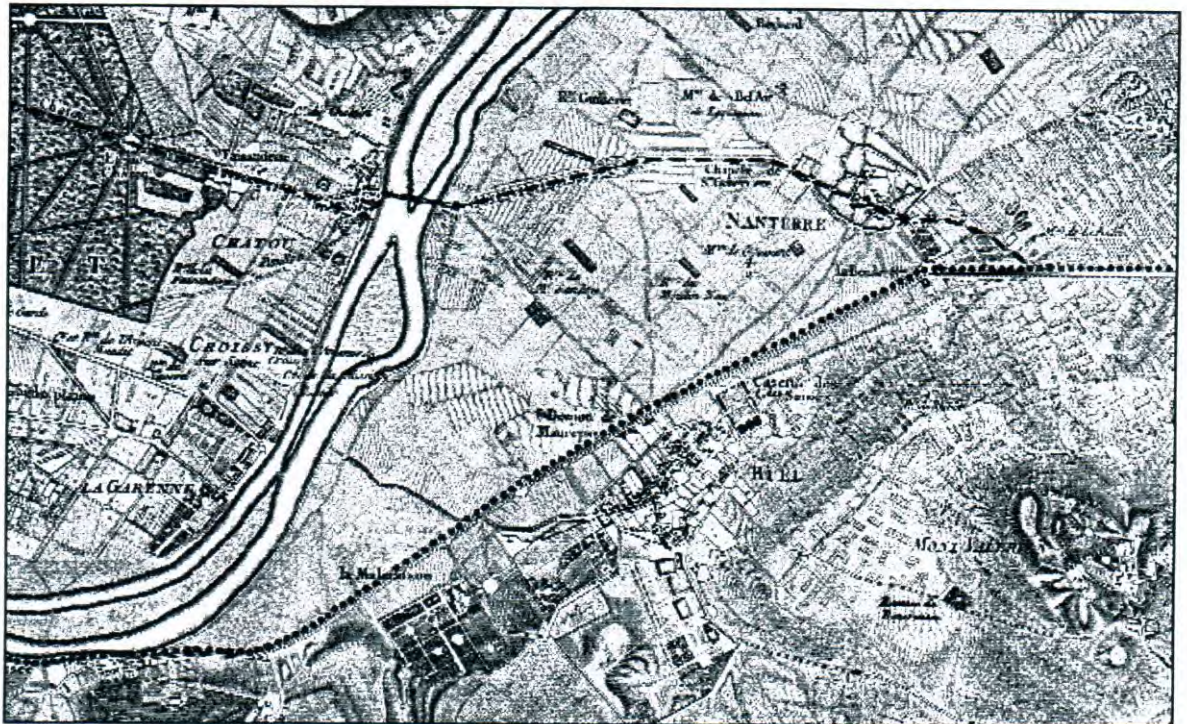




RENE KERZREHO

SI LA BOULE ETAIT CONTEE . . .

Du relais de la Poste royale aux chevaux du XVII^e siècle . . .
. . . aux passages souterrains de l'an 2001



Sur la "carte des chasses de 1764",
l'itinéraire de Paris à Saint-Germain passe par la Boule royale à Nanterre.

LE RELAIS DE LA POSTE ROYALE AUX CHEVAUX

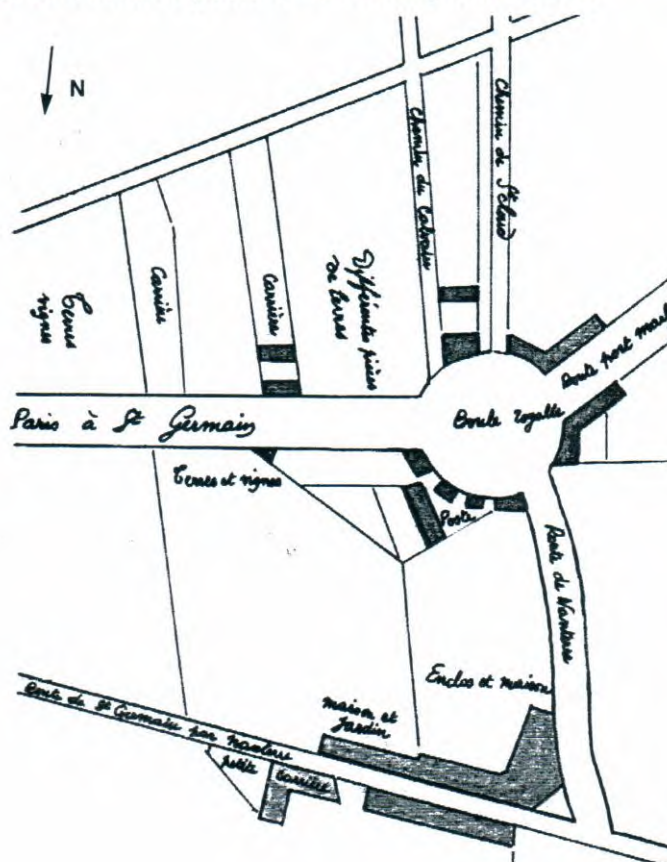
La route de Paris à Saint-Germain passant par Neuilly, la Défense, les Bergères, le rond-point de la Boule à Nanterre, a depuis longtemps été très fréquentée.

On ne sait pas exactement qui a commandé la route mais, en consultant les Archives nationales, on apprend qu'au début du XVII^e siècle sous Louis XIII (régnant de 1610 à 1643) les Messageries royales partaient du Louvre par la rue du Faubourg-Saint-Honoré, traversaient la Seine à Neuilly, montaient par un chemin très escarpé à Courbevoie puis gagnaient la Boule à Nanterre où la route se scindait en deux parties. L'une passait par Bougival, le long de la Seine et l'autre se dirigeait sur Chatou en passant par la chapelle Sainte-Geneviève à Nanterre.

Cet itinéraire était emprunté par les équipages de la cour conduisant le roi et les seigneurs du Palais du Louvre à la résidence royale de Saint-Germain, Nanterre se trouvant à mi-chemin entre Paris et Saint-Germain.

En examinant de plus près le parcours emprunté, on s'aperçoit que la route après le rond-point des Bergères descendait vers Nanterre par le vieux chemin de Paris (aujourd'hui rue Sadi-Carnot) traversait le bourg et suivait la route de Chatou en direction de Saint-Germain. La pente du vieux chemin de Paris le rendait dangereux pour les carrosses. Lorsque l'abbé Lebeuf visita Nanterre vers 1740, on venait de créer une nouvelle voie (l'actuelle rue Gambetta) reliant avec une pente plus douce le bourg et le rond-point devenu sous Louis XIV, la "Boule Royale".

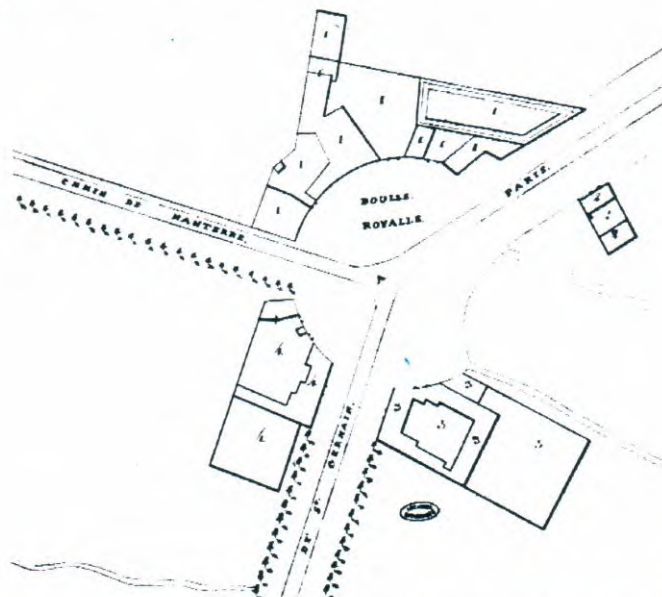
Du carrefour de la Boule royale, la route se dirigeait directement vers Marly par la rive gauche de la Seine sans traverser le fleuve pour aboutir au château de Saint-Germain. C'est à la Boule que se trouvait le poste 1 des Messageries royales.



D'après la carte de Cassini 1733

Le relais de la Poste royale aux chevaux dont on ne connaît pas exactement la date de création apparaît toutefois avec précision sur la carte de Cassini dressée en 1733. Il occupait le terrain situé au bas de l'actuelle avenue Georges-Clemenceau au carrefour de la Boule

Plus tard en 1778, sur la planche n°16 du plan détaillé du bourg de Nanterre on découvre le tracé et la description de la propriété de Jean-Louis Petit, maître de la Poste royale aux chevaux.

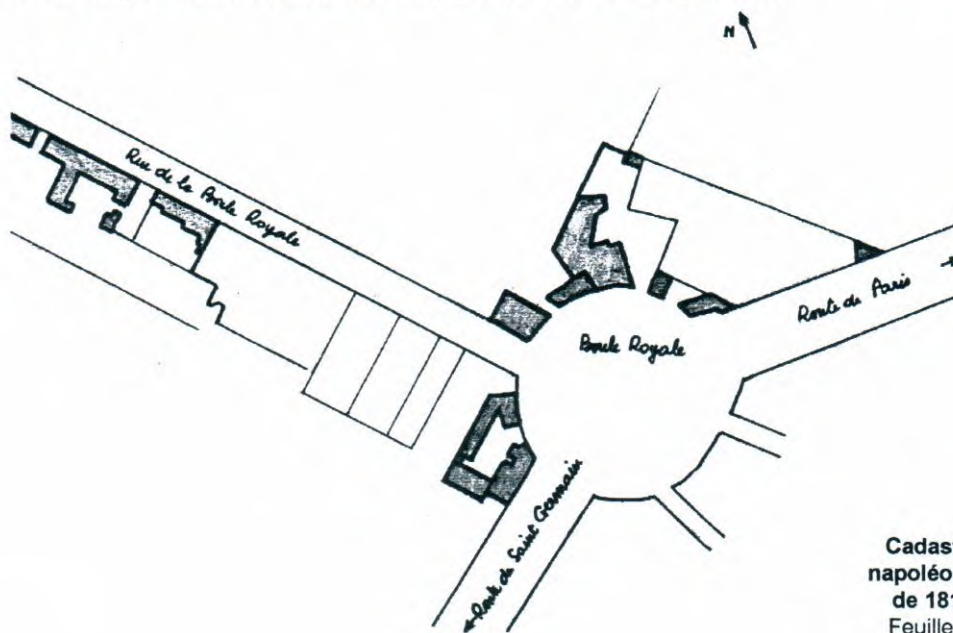


plan détaillé du bourg 1778

Le relais de la poste était ainsi constitué de deux maisons, trois cours, deux jardins, trois écuries et un puits... selon la légende annexée au plan.

Trois autres propriétés dont deux situées de part et d'autre du chemin de Saint-Germain étaient construites autour de la place. Celle de M. Carasin comprenant maison, jardin, cour, écurie, cellier et puits ; celle de M. Vilot semblable lui faisant vis à vis de l'autre coté du chemin.

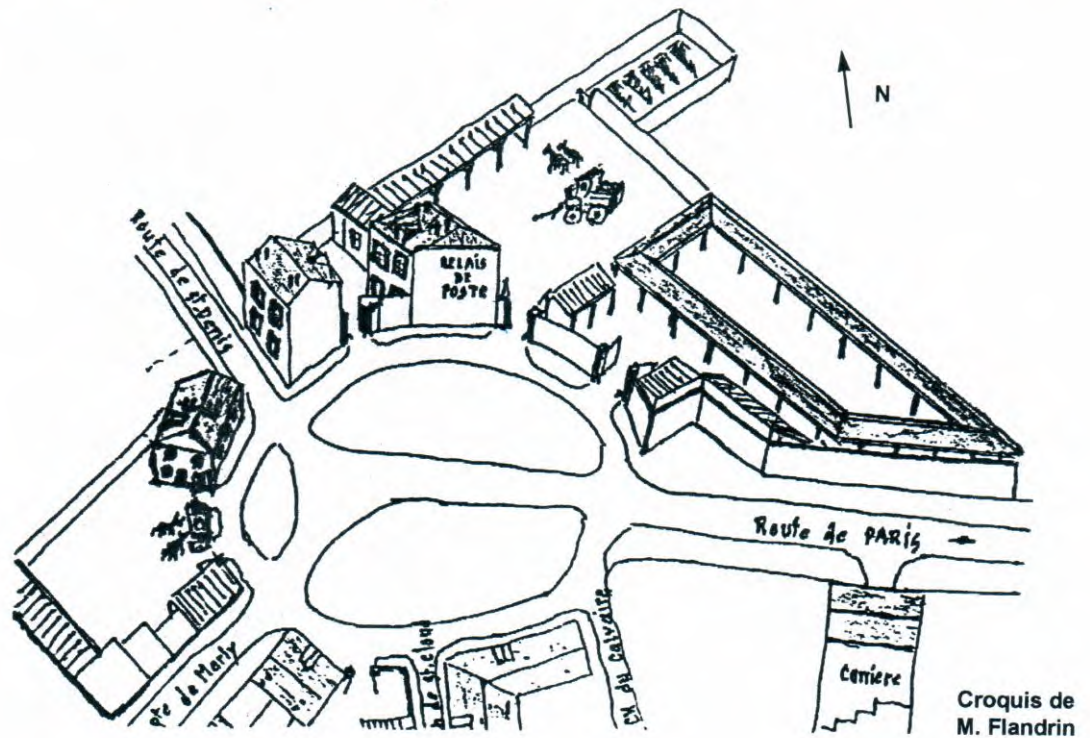
Le cadastre napoléonien de 1812 (feuille G) dresse également les contours de la propriété et indique l'emplacement des bâtiments du relais de la Poste.



Cadastré napoléonien de 1812 Feuille G

On peut donc imaginer que ce relais de la Poste royale offrait les services nécessaires à l'accueil des voyageurs : l'auberge pour la restauration, l'hôtellerie, les écuries... et constituait un centre d'animation à l'entrée de Nanterre, au carrefour d'une route très fréquentée.

Le croquis réalisé par un adhérent de la Société d'histoire, M. Flandrin, natif du quartier de la Boule, donne un aperçu de l'implantation du relais de la Poste et de la place à la fin du XVIII^e siècle.



LES MAITRES DE POSTE

En consultant les archives notariales de Me Dallichamp et les registres paroissiaux on fait plus ample connaissance avec la famille du maître de Poste, Jean-Louis Petit, décédé le 22 mars 1788 à l'âge de 63 ans, et des biens qu'elle possédait.

Après le décès du Sieur Petit, Me Dallichamp dresse l'inventaire de la succession, les 16 et 17 avril 1788, commençant ainsi :

: "L'an 1788, le 16 avril 8 h. du matin à la requête de Jean-Henry-Bernardin
 : Petit, garçon majeur de la poste royale aux chevaux de Nanterre résidant carrefour de
 : la Boule Royale
 : et de Jean-Louis-François Petit avocat au parlement demeurant à Paris hôtel
 : ... aussi garçon majeur
 : et de Denis-Elizabeth Petit âgé d'environ vingt trois ans et demi, demeurant à
 : Paris chez M. Debourge ... au Châtelet."

De l'inventaire qui a été effectué par le notaire, nous extrayons quelques passages parmi les plus intéressants. Ils nous font pénétrer dans les maisons pour observer les objets familiers de la vie quotidienne des maîtres de Poste et de leurs enfants.

- «- premièrement dans la cuisine au rez-de-chaussée ayant vue sur la rue Saint-Denis et sur la cour de la dite maison :
- une crémaillère, deux chevets, ... pelle pincette, un garde cendre, un gril, un trois pieds, deux chevrettes, trois poêles à frire et une à marrons, un petit tourne broche garni de ses poids et cordages, une broche, un lèche fritte, deux chandeliers, un coupret, un vilebrequin, huit outils en ciseaux, platines et autres.
- Le tout prisé ensemble à la somme de 24 livres.
- item. Une fontaine contenant environ trois...d'eaux, garnie de son couvercle et d'une cuvette, cinq casseroles de différentes grandeurs, une tourtière, une petite fontaine à laver les mains.
- Le tout de cuivre rouge prisé ensemble à la somme de 48 livres.
- item. Trois caffetières du devant, une cuillère à pot de cuivre étamé, deux cuillères à dégraisser, une autre à pot, deux casseroles, deux passoires, cinq couvercles, un entonnoir, une plaque, une autre petite caffetière..., une petite saucière, une cuisinière.
- Le tout de fer blanc prisé ensemble à la somme de 9 livres.
- item. Six plats de différentes grandeurs, deux assiettes, un pot à l'eau, trois coquetiers, une salière et une "roquille"
- Le tout d'étain prisé ensemble à la somme de 12 livres.
- item. Un buffet en deux corps de bois de chesne peint gris, un saloir, un billot, une petite table de cuisine une autre ployante le tout de bois de fresne, de sapin.
- Prisés ensemble à la somme de 24 livres.
- Dans le buffet ci-dessus inventorié :
- une soupière avec son couvercle et son plateau, quinze plats, soixante dix huit assiettes, un (...) et son plateau, deux moutardiers le tout de différentes faïences, trois saladiers, une saucière, une petite passoire, une cuvette aussi de faïence, quatre carafes à eau, douze gobelets, deux salières en trois parties, un sucrier, deux gobelets à bords doré, une caffetière et quatre coquetiers de terre blanche, un moutardier de verre, un moulin à café de fer et quatre fourchettes aussi de fer, trois cuillères d'étain, cinq petits verres à ratafiat.
- Le tout 24 livres.
- une table ployante de bois de sapin, un garde-manger de bois blanc fermant à clé, une vieille cassette de sapin fermant à cadenas, un lit de sangles, une vieille console de bois sculpté peint en bleu, un petit baquet de tonnellerie, six chaises de bois chantournés de paille.
- 10 livres.
- dans la salle à manger, à coté de la cuisine ... Un buffet de chesne à deux battants et deux tiroirs fermant à clef. Un autre de bois de noyer cassy (?) à deux battants et garni de trois tiroirs fermant aussi à clef et à dessus de marbre.
- 36 livres.
- une pendule à cadran de cuivre garnie de ses poids et cordages dans la boîte de bois peint en gris.
- 36 livres.
- un trumeau de cheminée d'une seule glace de 28 pouces de haut sur 27 de large dans son parquet de bois en marbre avec ornement de bois doré.
- 54 livres.
- etc . . . »

Dans le registre paroissial de 1788, l'acte de décès du Sieur Petit est ainsi libellé :

*Jean-Louis Petit âgé de 63 ans, (décédé le 22 mars 1788) - ancien maître
de la poste Royale aux chevaux à la résidence de Nanterre.*

*Témoins : Denis-Elizabeth Petit
Louis-François Petit avocat au parlement
Jean-Henri-Bernardin Petit, maître de la Poste Royale
aux chevaux à la résidence de Nanterre*

Observation : Grand cimetière

*Témoïn : Jean-François Petit, maître de la Poste aux chevaux
de Saint-Germain-en-Laye (frère du défunt)*

"Mort de langueur".

Ainsi l'acte de décès nous révèle que le père Jean-Louis Petit, son fils Jean-Henry-Bernardin et son frère Jean-François, exerçaient ou avaient exercé tous les trois la profession de maître de Poste à Nanterre et à Saint-Germain-en-Laye.

Poursuivant nos recherches nous découvrirons dans les archives notariales et sur le plan du bourg de 1778, une propriété en deux parties, maison et jardin située rue du Carrefour-Saint-Denis (aujourd'hui rues Jean-Lebon et Docteur-Foucault) appartenant à Jean-Louis Petit, habitée par un vigneron, M. Pierre Paris, décédé en septembre 1778.

LES PROPRIETES DU MAITRE DE POSTE

L'inventaire, fait après le décès de Pierre Paris, nous le confirme ainsi :

*"L'an 1778, le 29 septembre à la requête de Marie-Magdeleine Philippe veuve
ce jour de Pierre Paris, vigneron, demeurant en ce lieu en personne à cause de la
communauté de biens...
Il a été par nous Jacques Dallichamp notaire de cette prévôté et Marc-Laurent
Vaures huissier... d'icelle procédé à l'inventaire description et... meubles, mobiliers et
autres dépendant des dites succession et communauté... la représentation qui nous
en a été faite par la dite veuve Pierre Paris dans la maison où elle demeure et où est
décédé feu dit mary, sise en ce lieu rue du Carrefour-Saint-Denis appartenant
actuellement au S. Petit maître de la poste royale aux chevaux de Nanterre. Ce lieu
comme adjudicataire des biens du S. Demailleray après serment par elle fait devant
nous notaire sus dit par lequel elle a juré et affirmé en son âme et conscience qu'elle
n'en a rien détourné ny oti."*

Le plan détaillé du bourg de 1778 précise l'emplacement des propriétés du Sieur Petit, rue du Carrefour-Saint-Denis (cf bulletin n°23 de la SHN)

Sur le plan VI - Parcelle 23 : une maison en deux corps de logis composée de deux cours et autres bâtiments

Sur le plan VII - Parcelle 10 bis : un jardin.

Cependant cette course quotidienne n'était pas sans danger. Plus d'une fois on l'avait averti que des hommes apostés dans les carrières de Nanterre devaient l'enlever ou même attenter à ses jours. A ces avis, le consul haussait les épaules et comme le duc de Guise, répondait à Fouché, alors ministre de la police :

"ils n'oseraient ! mais en eussent-ils l'intention, c'est à vous de pourvoir à la sûreté de ma personne ; quand à moi, je ne puis et ne dois me préoccuper des contes qui se débitent ".

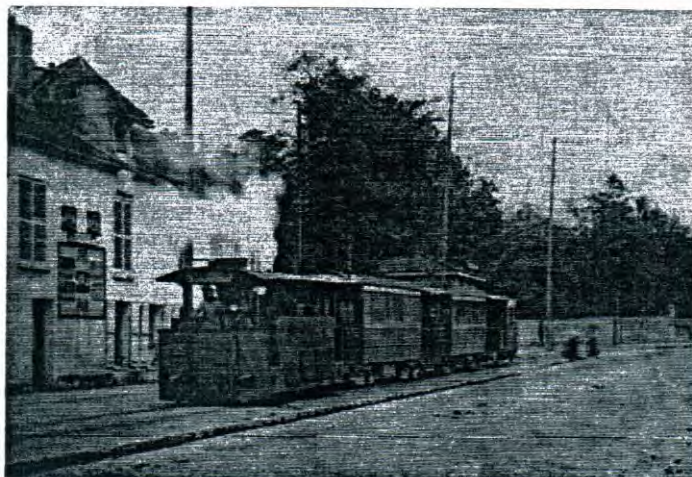
Il est vrai que la route qui conduit de Neuilly à la Malmaison n'était ni belle ni sûre. Comme les jours n'étaient pas encore longs, le consul avait à passer de nuit entre le Chant du coq, espèce de cabaret isolé et mal famé, et les carrières tout à fait désertes de Nanterre. Puis dans la saison d'hiver, la route de Saint-Germain à Paris n'était pas aussi fréquentée qu'elle le fut depuis."

Marc Saint-Hilaire.-Anecdotes du temps de Napoléon 1^{er}, Hachette, édition de 1909.

LA BOUILLOTTE, TRAMWAY A VAPEUR

En 1837, la ligne de chemin de fer entre Paris-Saint-Lazare et Saint-Germain est ouverte, elle dessert la nouvelle gare de Nanterre.

Dans le même temps une entreprise de transport assure un service voyageurs entre Rueil et Paris (rue Saint-Honoré) au moyen d'un vieil omnibus à impériale attelé à deux chevaux. Cet omnibus faisait trois passages journaliers à la Boule et dans chaque sens, le prix s'élevait à 0,60F.



Puis, à partir de 1890 la ligne Rueil/Marly d'omnibus tracté sur route par des chevaux est prolongée d'un côté vers Saint-Germain-en-Laye et de l'autre vers la place de l'Etoile à Paris. Alors on pose des rails sur les routes de Cherbourg et de Paris. La station de la Boule est dotée d'un pavillon comprenant un guichet pour la délivrance des tickets et une salle d'attente.

Le nouveau tramway sur rails est mis en service. De l'Etoile au pont de Neuilly la traction est assurée par une locomotive Franck à accumulation de chaleur. De Courbevoie jusqu'au terminus, une locomotive à vapeur très puissante "la Bouillotte" conduite par deux hommes, tire le convoi jusqu'à Saint-Germain. Chaque convoi comporte deux wagons, l'un entièrement réservé aux voyageurs circulant en 2^{ème} classe, l'autre réservé par moitié aux 1^{ère} et 2^{ème} classes. En queue un fourgon transporte colis et bagages, quelquefois même les resquilleurs qui ne craignent pas les cahots. En été, une baladeuse exposée au vent, à la pluie et à la poussière remplace un des wagons.



NANTERRE. - PLACE DE LA BOULE ROYALE.

L'annuaire-guide administratif de Nanterre édité par l'imprimerie Huby en 1894 annonce les horaires de passage du tramway place de la Boule.

TRAMWAY de PARIS-ETOILE à St-GERMAIN
(Place de la Boule)

SERVICE D'HIVER

POUR PARIS. - Toutes les heures 57m.
POUR SAINT-GERMAIN. - Toutes les heures 23.

SERVICE D'ETE

POUR PARIS. - 6h. 57, 7h.57, 8h.57, 9h.23, toutes les heures 27 et 57 à partir de 9h.27.
POUR SAINT-GERMAIN. - 7h.23, 8h.23, 9h.23, toutes les heures 23 et 53, à partir de 9h.53.

En 1904 la traction électrique se substitue à la traction vapeur. Et en 1935 les autobus remplaceront les tramways.

DANS LES ANNEES 1950 - 1960

La route nationale 13 est toujours empruntée pour quitter la capitale en direction de l'Ouest et la Normandie.

Avec le développement de Nanterre, lié à l'urbanisation de la région parisienne, on assiste à une progression croissante de la circulation automobile et des transports routiers.

Après la seconde guerre mondiale, deux nouvelles voies traversant le carrefour sont ouvertes. En 1950 c'est l'avenue Lénine en direction de Chatou et en 1959 l'avenue Joliot-Curie relie la Boule à la place de Belgique à La Garenne.



1959, l'aménagement de la place de la Boule après l'ouverture des avenues Lénine et Joliot-Curie.

Ainsi le carrefour de la Boule où se croisent sept voies routières devient rapidement, dès les années 1950-60, un des points noirs de la circulation en région parisienne. Le trafic y est très dense avec une importante circulation de transit. On y comptera le passage de plus de 94 000 véhicules par jour.

Il en aura fallu du temps pour qu'enfin le carrefour commence sa transformation. Rappelons que le premier projet d'aménagement de la place de la Boule date de 1963. Il est l'œuvre de la municipalité dirigée par Raymond Barbet.

Un projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) dont le plan masse a été approuvé par le conseil municipal de Nanterre le 19 mars 1963, est déposé.

Le journal *L'Eveil* du 5 septembre 1963 publie une page spéciale sous le titre : "A Nanterre, la future place de la Boule... dans 10 ans ?"

On découvre une photo de la maquette d'une place totalement transformée dotée de passages souterrains pour les automobiles.

Mais ce projet est refusé par l'Etat et le Département. Alors on cherche une solution. C'est l'installation du toboggan en 1971. Il faudra attendre vingt ans et 1991 pour que le conseil général inscrive l'aménagement du carrefour dans son plan quinquennal d'investissements et engage les premières études.



Le toboggan installé en juillet 1971.

Ce n'est qu'en 1997 que les travaux préalables à la construction des souterrains longtemps revendiqués par la population et toujours repoussés à plus tard seront réellement entrepris.

En août 2000, après bientôt trente années de provisoire, la dernière partie du toboggan sera démontée. Le premier souterrain ouvert à la circulation dirige les automobiles vers l'avenue Lénine et le pont de Chatou.

L'ouverture du second souterrain à double sens prévu pour le courant de l'an 2001 permettra de réguler le trafic sur l'axe de la RN 13 avenue Clemenceau, avenue Joffre.

Resteront alors à réaliser les aménagements de surface de la place de la Boule soulagée de la partie la plus importante du trafic routier.

Références

Archives nationales

Plan Cassini 1733

Plan détaillé du bourg de Nanterre 1778

Archives départementales des Hauts-de-Seine

Archives notariales Me Dallichamp - Me Fournier

Archives municipales

Cadastre napoléonien de 1812

Registre paroissial de 1788

L'Eveil n°896 du 5 au 11 septembre 1963



Place de la Boule - 1969

Photo Jean-Claude Schoumaker